

Lun. 23 Juin 25 Marseille ou INTRA

Lun. 06 Oct. 25 Marseille ou INTRA

**Durée** 1 jour (7h)

**Horaires** 9h - 17h

**Tarif** 700 € HT adhérent  
900 € HT non adhérent  
\* déjeuner inclus

**Modalités d'évaluation des acquis** Questionnaire et exercices

**Public** Formation destinée aux personnes n'ayant pas la connaissance de l'articulation d'un plan d'urgence et des fonctions d'une cellule de crise

**Pré-requis** Avoir la connaissance du cadre réglementaire ICPE de son entreprise en matière de gestion des situations d'urgence

## Objectifs

« La structure documentaire en Gestion de Crise »

A l'issue de cette formation vous serez capable de :

- Vous repérer dans la réglementation des ICPE concernant le management des situations d'urgence et les obligations qui en découlent pour mettre à jour vos documents de réponse à l'urgence
- Définir l'architecture documentaire afin de l'adapter à son entreprise
- Structurer votre organisation de réponse à l'urgence en s'appuyant sur des fonctions opérationnelles selon les règles définies par votre entreprise

**4 à 10 PARTICIPANTS**

## Moyens pédagogiques

- Commentaires et échanges avec les autres participants
- Visualisation du support de stage par vidéo projecteur
- Support de formation

## Intervenant

- Yves DERVIEUX *Consultant en gestion de crise*

## Programme

### **Début de session (30 minutes\*)**

- Accueil des participants, présentation, tour de table, recueil des attentes

### **Le plan d'urgence : POI / Plan de Défense Incendie (2 heures\*)**

- La réglementation et les obligations (EdD/POI/PPI)
- Les différents plans (POI, ERP, PCA, PRA, ...)

### **Les différents chapitres clefs d'un plan d'urgence (3 heures\*)**

- Fiches scénario
- Fiches Fonctions / Missions / Guides
- Outils associés à la gestion de crise

### **L'implantation d'une cellule de réponse à l'urgence (30 minutes\*)**

- La structure bâimentaire
- Les salles et l'organisation spatiale
- L'intégration des pompiers dans votre organisation

### **Mise à jour et entraînement (30 minutes\*)**

- Les règles de mise à jour
- Le maintien des compétences des acteurs de la cellule de crise (objectifs à atteindre)

### **Fin de session (30 minutes\*)**

- Evaluation des acquis, évaluation de satisfaction, retour sur les attentes, plan d'action

*\*Timing donné à titre indicatif*

## **Livrable**

Livret de formation « Mobiliser son poste de commandement exploitant en cas de crise »